



208 RUE FERNAND AUDEGUIL  
33061 BORDEAUX CEDEX

TELEPHONE : 05.56.00.13.50

TELECOPIE : 05.56.00.13.51

DLT

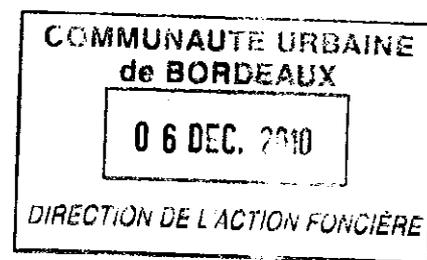
VF

## AVIS DU DOMAINE

### CESSIONS D'IMMEUBLES OU DE DROITS REELS IMMOBILIERS

Art. L. 311-8 code des communes  
Art. 56 et 60 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982  
Art. 7-1 de la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972  
Art. L. 324-1 du code de l'urbanisme  
Art L 451-5 du code de la construction et de l'habitation

N°2010-063V3702 suite n°2007-063V3061  
Affaire suivie par : Colette CHABANNE  
Téléphone : 05 56 00 13 52  
Courriel : colette.chabanne@dgfip.finances.gouv.fr  
Vos réf. 8599/LTD/CR



#### 1. Propriétaire :

Communauté Urbaine de Bordeaux  
Direction du Patrimoine  
Esplanade Charles de Gaulle  
33076 BORDEAUX CEDEX

#### 2. Date de réception de la demande d'avis :

Demande reçue le 25 novembre 2010

#### 3. Situation du bien:

Commune de BORDEAUX

Cadastre	Adresse	Contenance
SZ n° 88-198-200-202-204-206-208-210-212-214-216-218.	ZAC de Ravesies Nord Ilot 16A Rue du Chanoine Vidal	2624 m <sup>2</sup>

#### 4. Description sommaire :

Dans la ZAC de Ravesies Nord, emprise de 2624m<sup>2</sup> permettant la réalisation d'un programme immobilier totalisant 4500 m<sup>2</sup> de SHON dont 3727m<sup>2</sup> de bureaux, le surplus de 773m<sup>2</sup> à usage de commerces.

#### 5. Règles d'urbanisme applicables - Voies et réseaux divers :

Dossier de réalisation de la ZAC approuvé par délibération n°2001/1164 du 14 décembre 2001. Au PLU, classement en zone UDc1. Secteur d'habitat collectif ou groupé.

#### 6. Situation locative.

Libre

**7. Conditions de la vente:**

Cession au Groupe Eiffage Immobilier.

**8. Valeur vénale de l'immeuble ou du droit cédé:**

250€ le m<sup>2</sup> HON x 4500 m<sup>2</sup> = **1.125.000€**

La présente estimation domaniale doit s'entendre hors taxes et droits d'enregistrement.

**9. Durée de validité de l'avis:**

Un an

A BORDEAUX, le 30 - 11 - 2010  
P/le Directeur Régional des Finances Publiques  
d'Aquitaine  
et du département de la Gironde  
par délégation  
L'Inspecteur Principal

René-Claude SABOURET

